

DEC202140DR20

Décision portant modification de la décision DEC201878DR20 portant délégation de signature à Mme Audrey MOREAU pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC191819DAJ du 17 juillet 2019 nommant Mme Aurélie Philippe aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1er octobre 2019 ;

DECIDE :

Article 1^{er} - La décision n°DEC201878DR20 susvisée est modifiée comme suit :

I.- L'article 2 est remplacé par les dispositions suivantes :

« **Article 2** : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Audrey Moreau, adjointe à la déléguée régionale, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1er à M. Michel Berlinguer, ingénieur d'études, responsable du Service Technique et Logistique. »

II.- Après l'article 2, un article 3 est ajouté ainsi rédigé :

« **Article 3** : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Audrey Moreau et de M. Michel Berlinguer, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1er à Mme Laurence Schlosser, ingénieure d'études, responsable administrative. »

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Sophia Antipolis, le 10 Novembre 2020

La déléguée régionale
Aurélie PHILIPPE

